



JANVIER
2023



Villes nouvelles, villes politiques

Diversification des acteurs et
recentralisation du pouvoir étatique
dans le cas de Diamniadio

Sina SCHLIMMER

En partenariat avec:



L’Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d’information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l’Ifri est une fondation reconnue d’utilité publique par décret du 16 novembre 2022. Elle n’est soumise à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux. L’Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l’échelle internationale.

Le Policy Center for the New South, anciennement OCP Policy Center, est un *think tank* marocain basé à Rabat, Maroc, qui a pour mission la promotion du partage de connaissances et la contribution à une réflexion enrichie sur les questions économiques et les relations internationales. À travers une perspective du Sud sur les questions critiques et les grands enjeux stratégiques régionaux et mondiaux auxquels sont confrontés les pays en développement et émergents, Policy Center for the New South offre une réelle valeur ajoutée et vise à contribuer significativement à la prise de décision stratégique à travers ses quatre programmes de recherche : agriculture, environnement et sécurité alimentaire, économie et développement social, économie et finance des matières premières, géopolitique et relations internationales.

Les opinions exprimées dans ce texte n’engagent que la responsabilité de l’auteur.

Cette étude a été réalisée dans le cadre du partenariat entre l’Institut français des relations internationales (Ifri) et le Policy Center for the New South.

ISBN : 979-10-373-0658-6

© Tous droits réservés, Ifri, 2023

Couverture : © 2022 Maxar Technologies

Comment citer cette publication :

Sina Schlimmer, « Villes nouvelles, villes politiques. Diversification des acteurs et recentralisation du pouvoir étatique dans le cas de Diamniadio », *Études de l’Ifri*, Ifri, janvier 2023.

Ifri

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00 – Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

E-mail : accueil@ifri.org

Site internet : ifri.org

Auteur

Sina Schlimmer est Chercheuse au Centre Afrique subsaharienne de l'Ifri et coordonne le programme de recherche Gouverner la transition en urbaine en Afrique. Elle travaille sur la gouvernance des villes et du foncier en Afrique de l'Est.

Suite à sa thèse en science politique, consacrée aux enjeux des grandes acquisitions des terres en Tanzanie, elle s'est spécialisée dans les études des marchés fonciers urbains dans le cadre d'un post-doctorat à Sciences Po Bordeaux. Son expérience en tant que consultante à ONU-Habitat à Nairobi au Kenya lui a permis de s'intéresser aux enjeux socio-économiques de la croissance des villes en Afrique. Sina a mené de nombreuses enquêtes au Bénin, au Kenya et en Tanzanie.

Résumé

La construction de villes nouvelles sur le continent africain est en vogue. Des pôles urbains multifonctionnels en passant par les écoquartiers, les images qui accompagnent l'annonce de ces projets promeuvent un futur urbain africain basé sur la modernité et la technologie. Cette mode d'un urbanisme qui prétend faire table rase avec les approches préexistantes n'est pas propre aux pays africains, les gouvernements s'inspirent notamment des modèles nord-africains et asiatiques. Cependant, la promotion des villes nouvelles en Afrique s'inscrit dans le débat animé en cours depuis quelques années sur l'urbanisation rapide des pays du continent. La création de villes modernes, planifiées et correspondant aux standards urbanistiques des métropoles internationales est présentée comme un moyen pour éviter un développement urbain hasardeux, chaotique.

Cette note propose une analyse critique de la politique des villes nouvelles en s'appuyant sur une étude empirique du nouveau pôle urbain de Diamniadio (PUD) au Sénégal. Deux arguments clés constituent la trame de fond de cette étude. Premièrement, l'analyse déconstruit le caractère *ex nihilo* de ces projets urbains et souligne que ceux-ci s'inscrivent dans des trajectoires de politiques publiques. Par sa position géoéconomique et stratégique, Diamniadio est au cœur des politiques d'aménagement territoriale de la région dakaroise, depuis au moins la fin des années 1990. Deuxièmement, les villes nouvelles sont loin d'être des instruments d'urbanisme neutres et techniques, il s'agit plutôt d'un dispositif politique véhiculant des intérêts et stimulant des jeux de pouvoir. En délimitant les frontières du PUD, présenté comme l'empreinte politique du président Macky Sall, le gouvernement central récupère certains pouvoirs administratifs, notamment en termes d'aménagement et d'allocation du foncier. Par ailleurs, le PUD reflète une mise en compétition des acteurs privés et publics étrangers et une prise d'ampleur des acteurs émergents tels que la Turquie.

Abstract

The construction of new cities on the African continent is in vogue. From multifunctional urban hubs to eco-districts, the images that accompany the announcement of these projects promote an African urban future based on modernity and technology. This trend for urban planning that claims to make a clean sweep of pre-existing approaches is not unique to African countries, whose governments are inspired in particular by North African and Asian models. However, the promotion of new cities in Africa is part of the lively debate that has been going on for several years on the rapid urbanization of the continent's countries. The creation of modern cities, organized and corresponding to the urban planning standards of international metropolises, is presented as a means of avoiding haphazard, chaotic urban development.

This paper offers a critical analysis of the policy of new cities based on an empirical study of the new urban pole of Diamniadio (PUD) in Senegal. Two key arguments are put forward in this paper. First, the analysis deconstructs the *ex nihilo* character of these urban projects and emphasizes that they are part of public policy trajectories. Due to its geo-economic and strategic position, Diamniadio has been at the heart of the Dakar region's territorial planning policies since at least the end of the 1990s. Secondly, new towns are far from being neutral and technical urban planning instruments; rather, they are political devices that convey interests and stimulate power games. By delimiting the boundaries of the PUD, which is presented as President Macky Sall's political footprint, the central government regains certain administrative powers, particularly in terms of land planning and allocation. In addition, the PUD reflects competition from foreign actors, both public and private, and the growing importance of emerging actors such as Turkey.

Sommaire

INTRODUCTION	6
LES VILLES NOUVELLES AFRICAINES : OUVERTURE À L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE ?.....	9
Un flou conceptuel autour d'une tendance urbanistique commune... 10	
Participer à la compétition économique internationale	12
Le « nouveau Pôle urbain de Diamniadio » au Sénégal.....	14
VILLES NOUVELLES, CONTINUITÉS TERRITORIALES : LA TRAJECTOIRE (GÉO)POLITIQUE DU PROJET DU PUD	17
Diamniadio, une ville carrefour au sein de la région métropolitaine . 17	
Une ville au cœur d'initiatives politiques d'aménagement métropolitain	19
<i>La plateforme du millénaire, ou l'engouement d'Abdoulaye Wade pour les infrastructures</i>	<i>20</i>
<i>Le nouveau pôle urbain – la continuité d'une politique d'aménagement du territoire par le haut</i>	<i>22</i>
LA MISE EN ŒUVRE DISCONTINUE D'UNE FANTAISIE URBAINE	26
« Le chef d'État a mis la charrue avant les bœufs » : une appropriation locale limitée	26
<i>Dakar – un dortoir des agents publics de Diamniadio.....</i>	<i>27</i>
<i>La difficile mise en place des logements, des infrastructures et d'une vie urbaine.....</i>	<i>27</i>
Décentralisation vs prérogatives de l'État central : Enjeux de gouvernance et du foncier	29
<i>Une ville sans maire ? La difficile question de la gouvernance du PUD</i>	<i>29</i>
<i>Des enjeux fonciers multiples.....</i>	<i>30</i>
CONCLUSION	33

Introduction

“The global south is apparently entering an urban age at a faster rate than the global north. We continuously see impressive graphs, pie charts and simulations of this impending urban age presented by ‘experts’ from global consultancies [...]. The solution is simple, they say. We should see urbanization as an opportunity, and not as a challenge. We must build new cities to reverse the doomsday predictions. And we must build these cities fast¹”.

Le nouveau terminus « Diamniadio » du train express régional venant de Dakar est désert ce dimanche après-midi de juin. Le vaste hall avec ses guichets neufs et son architecture moderne aux formes arrondies est vide. Devant l’entrée s’ouvre une grande allée dépourvue de passagers et de véhicules. Mis à part le son des véhicules venant de l’autoroute VDN (voie de dégagement nord), le pôle urbain reste inanimé. Le nombre de constructions inachevées couvertes de poussière, l’absence de piétons et de vie de quartier, mais aussi le vide qui s’impose entre les grandes infrastructures mises en place (telles que le stade Abdoulaye Wade, la Dakar Sport Arena, la sphère ministérielle) évoquent l’idée d’une ville fantôme.

Le pôle urbain de Diamniadio est l’un des nombreux projets de « villes nouvelles » annoncés depuis la fin des années 1990 dans de multiples pays de l’Asie, du Moyen-Orient, et plus récemment sur le continent africain². Des vidéos de promotion présentant des plans 3D avec des formes architecturales futuristes, des écoquartiers aux standards internationaux ou des centres de finance hypermodernes ont attiré l’intérêt des médias, des experts et du secteur privé³. L’idée de faire sortir de terre des quartiers flambant neufs dans des pays, dont les villes ont la réputation d’être « chaotiques », « informelles » et « non-planifiées » intrigue. En effet, ce modèle d’urbanisme s’inscrit dans une lecture binaire – et limitée – des villes

1. A. Datta et A. Schaban, « Introduction: Fast Cities in an Urban Age », *Mega-Urbanization in the Global South*, Londres, Routledge, 2016, p. 1-28.

2. Les projets de ville nouvelle que l’on trouve dans les pays africains sont souvent inspirés par des modèles asiatiques et du Moyen Orient. Les villes des pays du Golfe, tels que Doha, Abu Dhabi et Dubaï sont considérées comme les prototypes de la ville hypermoderne sur laquelle les gouvernements africains prennent exemple.

3. Voir par exemple R. Chandran, « Factbox: Seven cities that were built from scratch », *Reuters*, 8 août 2019, disponible sur : www.reuters.com et W. Shepard « Should we build cities from scratch? », *The Guardian*, 10 juillet 2019, disponible sur : www.theguardian.com.

africaines⁴, selon laquelle l'une des réponses aux enjeux de l'urbanisation désordonnée et non-contrôlée serait de faire table rase de l'existant et de bâtir des quartiers à partir du néant. À travers la construction de villes nouvelles, modernes et fonctionnelles, le potentiel des villes africaines en tant que catalyseurs économiques pourrait ensuite être exploité.

Ces mégaprojets futuristes ou utopies urbaines ont fait l'objet de débats et de controverses notamment quant à leur utilité et leur accessibilité pour une population urbaine largement pauvre⁵. Le cas du pôle urbain de Diamniadio (PUD), officiellement initié par le président Macky Sall en 2014, ne fait pas exception. Initialement promu comme un pôle pour « désengorger⁶ » Dakar, proposant une large offre de logements sociaux, le pôle repose aujourd'hui sur quelques infrastructures phares et une zone industrielle.

S'inscrivant dans les réflexions autour des enjeux de la gouvernance urbaine en Afrique subsaharienne⁷, cette étude propose une analyse critique du concept des villes nouvelles⁸. En s'appuyant sur le cas sénégalais du PUD, deux arguments clés sont portés qui invitent à questionner le concept : premièrement, le modèle de ville nouvelle n'est pas un instrument technique et neutre. Il s'agit plutôt de projets mis en œuvre à des fins politiques, qui incitent des jeux de pouvoir autour de la gestion du territoire. Au Sénégal, le PUD est porté par le président de la République et mis en œuvre par une multitude d'acteurs, notamment privés. Il est conçu comme une enclave territoriale et administrative qui permet à l'État central et la présidence en particulier de déployer son pouvoir sur des territoires gérés par les

4. T. Förster et C. Ammann, « Les villes africaines et le casse-tête du développement. Acteurs et capacité d'agir dans la zone grise urbaine », *Revue internationale des études du développement*, vol. 10, 2018, disponible sur : <https://doi.org>.

5. Voir par exemple V. Watson, « African urban fantasies: Dreams or nightmares ? », *Environment and Urbanization*, 2013, vol. 26, n°1, p. 215-231.

6. Une notion régulièrement utilisée par les agents publics interviewés ainsi que dans les différents dispositifs de promotion du PUD.

7. Cette étude alimente les réflexions autour du programme de recherche « Gouverner les transitions urbaines en Afrique », lancé en mai 2022 par le Centre Afrique subsaharienne de l'Ifri.

8. Les résultats de cette étude sont issus d'une revue de littérature et d'une enquête de terrain au Sénégal menée en juin 2022 à Dakar et à Diamniadio. Les méthodes qualitatives appliquées comprennent notamment la conduite d'entretiens semi-directifs avec divers acteurs impliqués dans différents projets d'aménagement territorial de Diamniadio et, notamment le PUD, y compris des représentants de la Délégation générale de la promotion des pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose, des universitaires et consultants, des représentants de différentes entreprises privées, des acteurs diplomatiques, des experts techniques des agences de développement bi- et multilatérales, des membres d'organisations non-gouvernementales et de la société civile plus largement et des élus et agents des mairies concernées. Des informations précieuses ont pu être rassemblées grâce aux échanges informels menés avec des travailleurs de certains chantiers au sein du PUD et des employés d'entreprises locales. Enfin, des documents officiels et techniques concernant le PUD (présentations de la DGPU, plans d'aménagement, textes juridiques, etc.) ont enrichi la compréhension de la trajectoire de ce projet. L'auteur tient à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui se sont rendues disponibles durant la conduite de cette recherche, et en particulier Moustapha Cissé Fall et Momar Diongue, qui ont partagé leurs connaissances et leurs avis et sans lesquelles cette étude n'aurait pas pu se réaliser.

collectivités⁹. Deuxièmement, l'étude questionne l'idée même de construire des quartiers urbains *ex nihilo* qui pourraient exister de manière isolée de leur environnement. En retraçant les grandes étapes du développement et de l'aménagement du territoire sur lequel est érigé le PUD, nous démontrons qu'il s'inscrit dans une trajectoire longue de politique d'aménagement du territoire qui gravite finalement autour de l'hypercentre urbain du Sénégal : Dakar, la capitale.

9. Cette observation a été discutée également dans S. Schlimmer, « Building a city from scratch? The limits of top-down urban policy making in the case of the 'new urban hub' of Diamniadio, Senegal », *Megatrends Policy Brief*, 2022, n°6 doi:10.18449/2022MTA-PB06.

Les villes nouvelles africaines : ouverture à l'économie internationale ?

La pratique d'ériger des villes nouvelles sur des terrains soi-disant vierges est ancienne et remonte au moins à l'Antiquité. Dans l'Occident, la fondation de villes a permis de manifester l'assise politique, de territorialiser le pouvoir étatique, de faciliter les échanges économiques et de développer les activités industrielles¹⁰. Sur le continent africain, où des formations urbaines ont eu lieu pendant la période précoloniale¹¹, de nombreuses villes ont été créées nouvellement par les pouvoirs coloniaux afin d'y établir des cités administratives ou des pôles économiques¹². Au lendemain des Indépendances, plusieurs chefs d'État ont pris la (ré)organisation territoriale à bras-le-corps. Une vague de proclamation de nouvelles villes capitales a eu lieu, tantôt pour marquer l'empreinte politique d'un président¹³ et de souligner la formation de l'État-nation indépendant¹⁴, tantôt pour alléger la pression démographique sur des pôles urbains existants, toujours pour marquer une rupture avec l'ordre colonial¹⁵. Les projets de nouvelle capitale démontrent des gouvernements indépendants en quête de modernité et cherchant à rattraper les pays occidentaux en matière de développement. Souvent soutenus par l'expertise des architectes et aménageurs internationaux, ces initiatives urbaines illustrent l'idée d'États développeurs qui les portent et les financent, notamment en recourant aux bailleurs internationaux.¹⁶

10. Plus récemment, une politique de villes nouvelles en France a donné lieu, pendant les années 1960, à la construction de neuf villes, y compris Evry, Cergy-Pontoise et Saint-Quentin en Yvelines, voir également : J.-C. Fredenucci, « L'urbanisme d'État : nouvelles pratiques, nouveaux acteurs », *Ethnologie française*, 2003, vol. 33, n°1, p. 13-20.

11. C. Coquéry-Vidrovitch, « De la ville en Afrique noire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2006, vol. 61, n° 5, 2006, p. 1087-1119.

12. Par exemple, la capitale kényane, Nairobi, a été construite par l'administration coloniale britannique en 1899 pour former un point de dépôt du chemin de fer reliant la capitale à l'époque, Mombasa, avec l'Ouganda.

13. C'est par exemple le cas de la Côte d'Ivoire où le président Houphouët Boigny décide de localiser la ville capitale dans la région d'où il est originaire.

14. En Tanzanie, le président Julius K. Nyerere déclare Dodoma la nouvelle capitale du pays. D'une part, il vise à contribuer à un rééquilibrage territorial et de délocaliser les activités économiques et administratives jusqu'alors concentrées à Dar es Salaam, d'autre part, il utilise le projet urbain pour porter son projet de socialisme tanzanien ; voir P. Siebolds et F. Steinberg, « Dodoma - a future African Brasilia? Capitalist town planning and African socialism », *Habitat International*, 1980, vol. 5, n°5-6, p. 681-690.

15. Au Nigéria, la ville d'Abuja est devenue la capitale dans l'optique de rééquilibrer la croissance démographique fortement concentrée à Lagos.

16. R. L. Rego, « New capital cities in the Global South. Post-modernist context, modernist layout in Nigeria and Brazil », *Conservação e reabilitação urbana*, 2021, vol. 42, disponible sur : <https://journals.openedition.org>.

Si le concept de ville nouvelle n'est donc pas nouveau, on peut constater un engouement plus récent de plusieurs gouvernements africains pour cet outil d'urbanisme qui a pris forme par une série d'annonces de constructions de méga infrastructures urbaines. Cette récente vague de villes nouvelles observée depuis les années 2000 repose sur de nouveaux discours et référentiels idéologiques plus articulés autour des villes et de la technologie comme moteurs de la croissance économique et de la libéralisation. Cette vision se traduit notamment dans les modalités de financement et de mise en œuvre de ces projets basés sur un recours plus affirmé de l'État au secteur privé. Ainsi, les villes efficaces représenteraient non seulement des catalyseurs de la croissance, mais aussi un moyen pour les pays africains de participer à la compétition économique et technologique internationale.

Un flou conceptuel autour d'une tendance urbanistique commune

Au Nigéria, le quartier Eko Atlantic City vise à rendre la mégapole de Lagos plus attractive aux investisseurs et notamment aux secteurs financier et immobilier. La ville de Konza Technopolis, située à une soixantaine de kilomètres de Nairobi se veut être un centre de traitement de données, d'où son surnom « Silicon Savannah ». En Tanzanie, c'est le secteur du tourisme qui est visé par le projet Safari City, localisé stratégiquement entre deux aéroports internationaux et à proximité de la ville d'Arusha. Depuis le début des années 2000, une quarantaine de projets allant de la conception de quartiers à la construction de villes entières ont au moins été annoncés sur le continent, y compris dans les pays de l'Afrique du Nord¹⁷. Les plans digitaux qui accompagnent ces communications font écho aux images des villes futuristes qui sortent de terres dans plusieurs villes du Moyen-Orient et de l'Asie. Le groupe d'îles artificielles de Diya Al Muharraq au royaume de Bahreïn, la ville désertique de Masdar aux Émirats Arabes Unis, la Forest City malaisienne ou encore l'initiative immobilière de 170 km traversant le désert saoudien, The Line, ne sont que quelques exemples parmi la centaine de projets de ville nouvelle repérée par Sarah Moser dans lesdits pays du Sud, en plus de ces quarantaines d'initiatives recensées sur le continent africain¹⁸. La multiplication d'annonces de projets de villes nouvelles a donné lieu à une littérature foisonnante¹⁹ qui interroge l'engouement des gouvernements

17. L. Côte-Roy et S. Moser, « 'Does Africa not deserve shiny new cities?' The power of seductive rhetoric around new cities in Africa », *Urban Studies*, 2019, vol. 56, n°12, p. 2391-2407.

18. S. Moser, « New Cities: engineering social exclusions », *One Earth*, 2021, vol. 2, p. 126-127.

19. Pour une revue de littérature, voir également S. Moser, L. Côte-Roy, « New cities: Power, profit, and prestige », *Geography Compass*, 2021, vol. 15, n°1, p. 1-15.

africains pour ces « fantaisies urbaines²⁰ ». Ces travaux s'intéressent aux « villes entièrement nouvelles [qui] sont créées à partir du néant, sous la forme d'enclaves autonomes planifiées, situées à la périphérie des villes existantes²¹ ». Les débats manquent cependant d'une définition claire de ce phénomène. Certains chercheurs renoncent à l'utilisation du terme de « ville nouvelle » et se concentrent sur des caractéristiques spécifiques des projets, telles que leur dimension matérielle²² ou la rapidité de leur réalisation (« *fast cities*²³ »). Plutôt qu'un concept scientifique, le terme de « ville nouvelle » est utilisé comme un *buzzword* à des fins communicationnelles, notamment pour attirer l'attention des médias et des investisseurs.

Toutefois, les projets qui s'inscrivent dans cette tendance urbaine partagent un certain nombre de caractéristiques.

- **La dimension territoriale :** quand ces projets urbains ne sont pas conçus en tant que quartiers de villes existantes (comme Eko Atlantic City au Nigéria), elles se situent souvent dans les « franges » métropolitaines, non loin des principaux centres urbains. En tant que villes satellites, elles sont censées renforcer les poumons économiques du pays. Positionnées dans les zones péri-urbaines, avec relativement peu de constructions, ces villes sont bâties sur des terrains dits « non-utilisés », voire « vierges » et sont conçues comme un point relais des zones d'activités économiques et industrielles principales.
- **La dimension fonctionnelle :** des fonctions spécifiques sont adossées à ces formations urbaines. Ainsi, elles portent différentes étiquettes faisant référence à leurs vocations. Les « villes intelligentes » promeuvent l'importance des secteurs technologique et du savoir, les « villes vertes » priorisent les enjeux écologiques et les « villes du futur » véhiculent l'image de la modernité.
- **La dimension temporelle :** les discours qui sous-tendent ce choix urbanistique s'appuient sur un vocabulaire de l'urgence. Ainsi, il serait indispensable de construire des villes nouvelles afin de prévenir des crises socio-économiques urbaines. L'édification des infrastructures routières, des bâtiments élevés voire de quartiers entiers dans un laps de temps limité, présente un contraste par rapport au rythme de l'évolution naturelle et progressive des villes qui s'agrandissent et se transforment suivant la dynamique de l'activité humaine et de la croissance démographique.

20. V. Watson, « African urban fantasies: Dreams or nightmares ? », *Environment and Urbanization*, 2013, vol. 26, n°1, p. 215-231.

21. Traduction par l'auteur de F. v. Noorloss, M. Kloosterboer, « Africa's New Cities: The Contested Future of Urbanisation », *Urban Studies*, 2018, vol. 55, n° 6, p. 1223-1241.

22. B. Terrefe, « Urban layers of political rupture: the 'new' politics of Addis Ababa's megaprojects » *Journal of Eastern African Studies*, 2020, vol. 14, n°3, p. 375-395.

23. A. Datta et A. Schaban, « Introduction: Fast Cities in an Urban Age », *op. cit.*

- ▀ **La dimension anhistorique :** les projets de villes nouvelles sont présentés comme des approches d'aménagement qui rompent avec les formes d'urbanisme jusqu'alors dominantes et dysfonctionnelles. L'image véhiculée est celle de terrains neutres, permettant de penser des quartiers à construire *ex nihilo* et s'appuyant sur des formules en rupture radicale avec les formes urbaines du passé.
- ▀ **La dimension axée sur les solutions :** les villes nouvelles sont souvent promues comme une solution clé en main pour répondre aux différents défis liés à l'urbanisation rapide en Afrique. Elles sont présentées comme des formations urbaines à part entière et autonomes contenant tous les services et fonctions nécessaires pour évoluer indépendamment d'autres villes. Martin Murray décrit ces projets comme des « villes instantanées, clés en main²⁴ ».

À travers l'édification de villes nouvelles, les gouvernements africains poursuivent différents objectifs qui vont au-delà de la formulation des réponses aux enjeux que représentent la croissance urbaine rapide pour leurs populations et économies.

Participer à la compétition économique internationale

L'intérêt croissant pour la construction des villes nouvelles est stimulé par différents facteurs qui peuvent être distingués par leurs aspects internationaux et nationaux.

Les initiatives de villes nouvelles africaines s'inscrivent dans des politiques urbaines internationales qui visent à diffuser des solutions applicables à différents contextes. Ces politiques se traduisent concrètement par des modèles urbanistiques fabriqués par des experts de réseaux internationaux²⁵ et diffusés à travers différents pays et régions. Ainsi, certaines nouvelles villes annoncées sur le continent africain s'inspirent des formes architecturales et des pratiques d'aménagement des projets urbains de prestige qui ont vu le jour dans les grandes villes des pays du Golfe et dont les gouvernements sont parfois à l'origine de leur financement.²⁶ L'incitation de construire des villes dites modernes, orientées vers le futur et correspondant aux standards d'urbanisme internationaux s'inscrit dans une

24. M. Murray, « Frictionless utopias for the contemporary urban age. Large-scale, master-planned redevelopment projects in urbanizing Africa Age », *Mega-Urbanization in the Global South*, Londres, Routledge, 2016, p. 35.

25. P. Haas, « Introduction: Epistemic communities and international policy coordination », *International Organization*, 1992, vol. 43, n° 1, p. 377-403.

26. A. Choplin et A. Franck, « A Glimpse of Dubai in Khartoum and Nouakchott. Prestige urban projects on the margins of the Arab World », *Built Environment*, 2010, vol. 36, n° 2, p. 192-205.

course des gouvernements à bâtir des villes de classe mondiale afin de participer à l'économie internationale²⁷. Les villes deviennent un point de jonction où interagissent les économies nationales et internationales, facilitées par des infrastructures de grande envergure.

Les projets de villes nouvelles sur le continent africain se sont multipliés notamment après la crise financière de 2007-2008, un moment où les acteurs financiers internationaux se sont réorientés vers des objets d'investissement fixes, tels que les infrastructures et le foncier²⁸. Cet épisode de l'économie internationale coïncide avec un changement de paradigme au sein de l'industrie du développement qui met l'accent sur le caractère indispensable des infrastructures pour stimuler la croissance économique.

Ces dynamiques économiques internationales s'enchevêtrent avec des transformations idéologiques, politiques et socio-économiques au sein des pays africains promouvant l'idée du développement par le biais urbain. Les projets de villes nouvelles s'insèrent dans des programmes de politiques publiques plus larges tels que le Plan Sénégal Emergent 2035, la Vision Kenya 2030 ou encore le programme Vision de développement 2025 en Tanzanie. Ils sont promus explicitement comme des instruments de politiques publiques, qui permettent de lever de l'investissement et d'atteindre certains objectifs de ces programmes transsectoriels visant à stimuler la croissance économique et à réduire les taux de pauvreté. Ce discours sur l'émergence s'appuie sur une partie de la rhétorique des experts d'organismes internationaux qui promeuvent les villes comme un moteur du développement humain et socio-économique²⁹ : la croissance urbaine, observée dans l'ensemble des pays du continent, serait transformée en un catalyseur de la croissance économique, à travers la fabrique des villes minutieusement planifiées, efficaces et productives. Par le biais de projets urbains et d'infrastructures, les gouvernements africains cherchent à dépasser les discours et à donner une matérialité palpable à l'idée d'économies émergentes³⁰. De plus, généralement, ces villes ne constituent pas des projets isolés, mais s'inscrivent dans des réseaux d'infrastructures plus larges, tels que les zones économiques spéciales ou les corridors de développement. En tant que zones exceptionnelles offrant des incitations économiques, telles que des exonérations fiscales et un accès bon marché aux terrains, divers financements internationaux sont ciblés. Les gouvernements

27. N. Brenner et R. Keil « From global cities to globalized urbanization », *Glocalism*, 2014, n° 3 DOI: 10.12893/gjpci.2014.3.3.

28. T. Goodfellow, « Finance, infrastructure and urban capital: the political economy of African 'gap-filling' », *African political economy*, 2020, vol. 47, n°164, p. 256-274.

29. S. Lall, J. Henderson et A. Venables, *Africa's Cities: Opening Doors to the World*, Washington D.C., Banque mondiale, 2017.

30. C. Kopf, « "Le TER nous met à terre." Le Sénégal sur les rails de l'émergence ? », *Critique internationale*, 2020, vol. 89, n° 4, p. 115-139.

s'adressent à différents types d'acteurs, dont les investisseurs étrangers et le secteur privé national, mais aussi aux couches sociales plus aisées. Des programmes immobiliers comprenant des logements de standing sont censés susciter l'intérêt des membres de la classe moyenne mais aussi celui de la diaspora à la recherche d'opportunités d'investissements dans leurs pays d'origine. Des référentiels afro-optimistes³¹ sont mobilisés dans les nouveaux narratifs des gouvernements visant à se débarrasser de l'étiquette de la pauvreté.

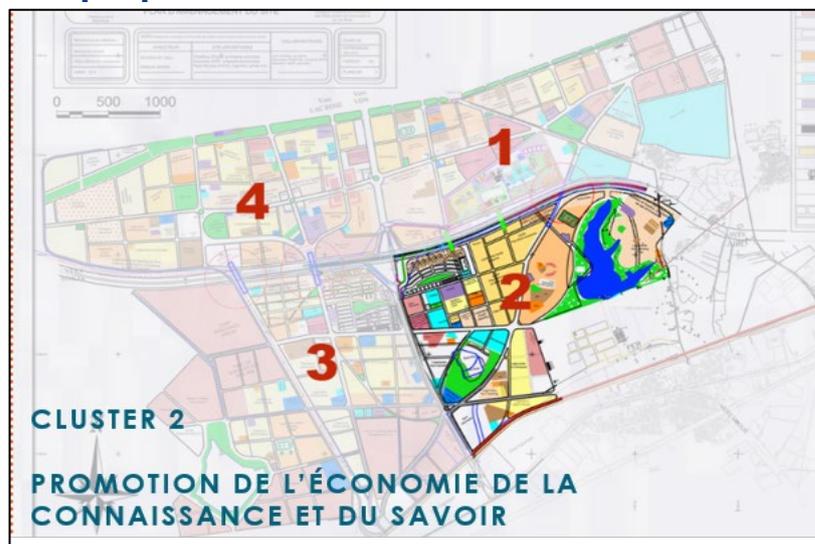
Le « nouveau Pôle Urbain de Diamniadio » au Sénégal

Le nouveau pôle urbain de Diamniadio (PUD) s'inscrit parfaitement dans cette tendance d'urbanisme. Depuis 2012, l'année de l'arrivée au pouvoir du président Macky Sall, le projet est promu comme la « nouvelle ville » du Sénégal, qui crée une « rupture » avec les approches d'urbanisme conventionnel en mettant l'accent sur l'innovation, la technologie, le développement durable, la mixité ou encore la création de richesses et d'emploi³². Ces objectifs et fonctions socio-économiques ont été intégrés dans le plan d'urbanisme sous-jacent : le pôle a été subdivisé en quatre clusters thématiques, favorisant l'économie événementielle (cluster 1), l'économie de la connaissance et du savoir (cluster 2), la logistique et l'industrie (cluster 3), les activités financières (cluster 4) (voir graphique 1).

31. A. Antil « Afro-optimisme, afro-pessimisme : l'Afrique vaut mieux qu'un discours. Dépasser les discours simples pour voir la diversité et la complexité d'un continent », *Ramses 2016. Climat : une nouvelle chance ?*, Paris, Institut français des relations internationales, 2015, p. 84-89.

32. Délégation générale de la promotion des pôles urbains, « Pôle urbain de Diamniadio. Défis et impacts », vidéo promotionnelle, 2018.

Graphique 1 : Présentation des clusters du PUD



© Délégation générale de la promotion des pôles urbains, 2019

L'objectif primaire adossé au projet d'ériger un nouvel espace urbain sur un terrain de 1 644 hectares de sol argileux à 30 km de Dakar, est d'alléger le poids démographique de la capitale. La macrocéphalie urbaine tant soulignée par les experts du gouvernement et les promoteurs du PUD qui consiste en la trop forte concentration démographique et économique à Dakar (voir graphique 1) est identifiée comme l'un des principaux défis de l'urbanisme du Sénégal. Couvrant des parties de quatre communes voisines, à savoir Bargny et Diamniadio, puis Bambilor et Rufisque (voir graphique 2), le PUD est connu pour sa position stratégique entre trois grands centres urbains (Dakar, Thiès et Mbour). À l'horizon 2035, le PUD est censé fournir 40 000 logements et devenir la résidence principale de 300 000 personnes³³. La promotion de pôles urbains plus ou moins excentrés permettrait un rééquilibrage territorial. C'est dans cette problématique de monopole urbain, caractéristique de nombreuses villes africaines, que s'ancre le discours sur la nécessité des villes nouvelles au Sénégal.

Le PUD représente un instrument de mise en œuvre et un « laboratoire urbain et architectural³⁴ » de la stratégie décennale, le Plan Sénégal Émergent (PSE), lancé en 2014 et se projetant à l'horizon 2035. À travers ce programme national de développement, le Sénégal vise à hisser son économie et se diversifier – *via* une plus forte implication du secteur privé³⁵. La mise en place de grands projets d'infrastructures (de transport, d'énergie,

33. Entretien avec un agent de la DGPU, Dakar, le 17 juin 2022.

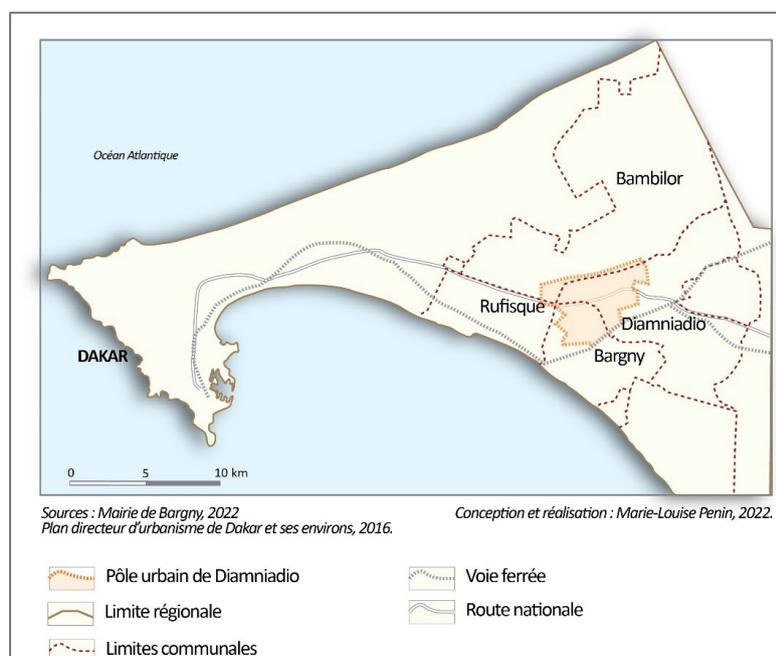
34. E. F. Samaté, « La promotion urbaine des modèles de ville globale en Afrique subsaharienne : la nouvelle ville de Diamniadio dans la région agglomérée de Dakar, une perspective pour une 'ville créative et d'excellence' ? », *African and Mediterranean Journal of Architecture and Urbanism*, 2021, vol. 3, n° 2, p. 112-127.

35. Direction générale du Trésor, « Sénégal : Le Plan Sénégal Emergent (PSE) », 18 janvier 2022.

économiques, etc.), le développement (urbain) durable, mais aussi la mise à disposition de logements sociaux, s'inscrivent dans les objectifs du PSE prenant forme matériellement à travers le projet de création d'une ville nouvelle. La construction du Centre international de conférence Abdou Diouf (CICAD), finalisé en 2014, est souvent présentée comme la pierre fondatrice du PUD et considérée comme le point de départ du PSE.

Le flou définitionnel, si caractéristique des projets de ville nouvelle, s'observe également à travers le cas du PUD de Diamniadio pour lequel les experts et acteurs du gouvernement utilisent des désignations multiples : « ville nouvelle », « future ville », « ville satellite » – la diversité de sens et de qualifications attribués à Diamniadio montrent combien les objectifs et les fonctions de ce projet fortement publicisé restent vagues et mouvants.

Graphique 2 : Le pôle urbain de Diamniadio situé à cheval sur quatre communes



Le gouvernement sénégalais promeut la solution urbaine « de fabriquer des villes par une approche de table rase³⁶ », telle qu'elle a été observée dans d'autres pays du continent et régions du monde. Cependant, l'idée selon laquelle des formations urbaines peuvent sortir de terre *ex nihilo* est trompeuse dans la mesure où ces projets s'inscrivent toujours dans des trajectoires territoriales, sociales, économiques et politiques. Le cas du PUD est un exemple pertinent pour comprendre comment ces projets aux contours changeants font partie d'un ensemble d'initiatives de politiques publiques et d'aménagement du territoire.

36. Traduction par l'auteur de M. Murray, « Frictionless utopias for the contemporary urban age. Large-scale, master-planned redevelopment projects in urbanizing Africa », *op cit.*

Villes nouvelles, continuités territoriales : La trajectoire (géo)politique du projet du PUD

Le 25 juillet 2013, le président de la République du Sénégal fonde par décret³⁷ le « nouveau Pôle de développement urbain de Diamniadio Nord autoroute à péage », en déclarant cet espace d'utilité publique. Un autre décret définit les limites territoriales du pôle urbain qui correspond à « une superficie d'environ 1 644 hectares³⁸ ». L'arrivée au pouvoir de Macky Sall et l'adoption du décret n°2013-1043 sont souvent présentées comme les moments fondateurs du PUD. Cette communication politique conforte l'idée selon laquelle la construction des villes *ex nihilo*, basée sur une décision politique verticale, est possible. D'importantes infrastructures façonnant le PUD ont effectivement vu le jour pendant les deux mandats de Macky Sall. Cependant, le projet d'ériger un pôle urbain à Diamniadio n'est pas complètement nouveau. Il s'inscrit plus globalement dans une série d'initiatives d'aménagement de la commune de Diamniadio et de la région dakaroise.

Diamniadio, une ville carrefour au sein de la région métropolitaine

Diamniadio n'est pas seulement le nom du nouveau pôle urbain, mais est aussi celui d'une « petite ville³⁹ » composée de neuf quartiers qui a obtenu le statut de commune⁴⁰ en 2002. Le PUD est cependant assis sur plusieurs communes, dont celles de Diamniadio, Bargny, Bambilor et Rufisque. Le terrain fondant la commune de Diamniadio est utilisé, depuis la période coloniale, pour des pratiques agricoles saisonnières, puis pour la traite arachidière organisée par les pouvoirs coloniaux. La construction des axes

37. Décret n°2013-1043 du 25 juillet 2013 déclarant d'utilité publique le Nouveau pôle de développement urbain de Diamniadio Nord autoroute à péage ; ordonnant l'élaboration d'un plan d'urbanisme de détails et prescrivant des mesures de sauvegarde.

38. Décret n°2014-968 du 19 août 2014 prescrivant l'immatriculation au nom de l'État d'un terrain dépendant du domaine national, situé à Diamniadio, dans le département de Rufisque, formant le pôle de développement urbain de Diamniadio, d'une superficie de 1 644 hectares environ et prononçant sa désaffectation.

39. M. Diongue et P. Sakho, « Diamniadio, une petite ville (carrefour en quête d'une nouvelle identité économique) de la métropole Dakar », communication lors du colloque « Aux frontières de l'urbain », Université d'Avignon, 22-24 janvier 2014.

40. Ainsi, la ville est dotée d'un conseil municipal et d'un maire élus pour une durée de cinq ans.

routiers Dakar-Mbour (RN1) et Dakar-Thiès au début des années 1950 transforme Diamniadio en un carrefour et une zone de transit, avec sa situation stratégique au sein d'un triangle métropolitain, composé de trois piliers urbains (Dakar, Thiès, Mbour). C'est à partir de la mise en place de ces infrastructures que les descendants de différents groupes ethniques (Peulh, Wolof, Sérères, Diola, Manjak et Maures) s'installent progressivement et de manière durable : « en un demi-siècle [...], Diamniadio a réalisé des transitions qualitatives majeures en devenant successivement campement agricole, village, bourg et petite ville⁴¹ ». Ce lieu tampon et périurbain devient une plateforme commerciale et de transport qui crée un lien entre la région métropolitaine de Dakar et les parties rurales de l'intérieur du pays. La disponibilité des infrastructures en plus de la proximité de la commune par rapport à la capitale du Sénégal fait de Diamniadio un endroit attractif pour l'économie, le commerce et l'industrie. Ainsi, l'on ne peut pas lire l'évolution de la commune de Diamniadio sans prendre en considération la relation intrinsèque avec la capitale et, plus globalement, avec la région métropolitaine.

41. M. Diongue et P. Sakho, « Diamniadio, une petite ville (carrefour en quête d'une nouvelle identité économique) de la métropole Dakar », *op. cit.*

Enjeux d'urbanisation dans la région de Dakar

Avec 51 % de la population vivant en ville, le Sénégal a réalisé sa transition urbaine⁴². Le taux de croissance urbaine annuel est relativement stable depuis 2000 (environ 3,8 %), ce qui a conduit à la multiplication de la population urbaine par deux entre 2001 et 2021⁴³. La plupart des citoyens résident dans la région dakaroise.

La capitale sénégalaise est située sur la presqu'île du Cap-Vert, bordée par l'océan Atlantique. Étant donné ces limites naturelles à l'ouest, Dakar s'étend vers l'est du pays, formant une région métropolitaine qui englobe cinq départements : Dakar, Pikine, Keur Massar, Guédiawaye et Rufisque. La croissance démographique et les activités économiques se concentrent largement dans cette région, qui représente pour autant moins d'un pourcent du territoire du pays, mène à ce que les spécialistes appellent la « macrocéphalie de Dakar ».

En effet, on estime que la région de Dakar abrite 23 % des 14 millions d'habitants du Sénégal. Si le développement économique au Sénégal est porté par les villes, qui produisent 75 % du produit intérieur brut (PIB), Dakar en est le catalyseur en représentant à elle seule, deux tiers du PIB⁴⁴. Ainsi, à Dakar, se produisent environ 65 % des activités commerciales, 90 % des industries et 80 % des infrastructures⁴⁵. Face à cette tendance démographique clairement urbaine et à l'inégalité spatiale entre la zone côtière et le reste du territoire, le gouvernement sénégalais a pris plusieurs initiatives pour rééquilibrer cette tendance.

Une ville au cœur d'initiatives politiques d'aménagement métropolitain

Eu égard à son positionnement géoéconomique et stratégique, la commune de Diamniadio fait l'objet d'une série de projets d'aménagement urbain et de réalisations d'infrastructures. Ce territoire porte un héritage d'action publique qui nourrit l'initiative du pôle urbain de Diamniadio, promu par le gouvernement de Macky Sall. Les séquences de cette trajectoire de politique publique reflètent non seulement des changements territoriaux, mais aussi des transformations politiques : premièrement, elles permettent de saisir le nouvel engouement pour le développement des infrastructures depuis l'alternance politique en 2000 et l'ouverture du régime vers les principes de

42. « Sénégal », *Africapolis*, disponible sur : <https://africapolis.org>, consulté le 28 septembre 2022.

43. « Population urbaine – Sénégal », Banque mondiale, disponible sur : <https://donnees.banquemondiale.org>, consulté le 28 septembre 2022.

44. O. Cissé, *Les défis de l'urbanisation à Dakar. Planification territoriale, assainissement, transport public et logement social*, Dakar, Fondation Friedrich Ebert, 2022, p. 11.

45. *Ibid.*

l'économie du marché. Deuxièmement, ces projets soulignent un fort interventionnisme de l'État central en matière d'aménagement du territoire. Cette tendance interroge dans la mesure où l'adoption des politiques de décentralisation en 1996 prévoit une délégation des compétences aux collectivités territoriales qui sont finalement peu impliquées dans les initiatives urbaines autour de Diamniadio.

La plateforme du millénaire, ou l'engouement d'Abdoulaye Wade pour les infrastructures

L'objectif d'établir à Diamniadio un pôle d'infrastructure urbaine apparaît pour la première fois dans le Plan d'urbanisme de détail de Diamniadio de 1999. La création d'une « structure régionale urbaine équilibrée⁴⁶ » et d'un pôle de communication entre les grandes villes de Dakar, Thiès et Mbour est prévue afin de diminuer la concentration économique et démographique à Dakar. Porté par le ministère de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire, ce projet s'inscrit dans la promotion de villes secondaires stratégiques en appui des pôles urbains régionaux. Même si l'accent est mis sur les fonctions de décharge des activités industrielles et économiques focalisées à Dakar, l'idée de construire une ville nouvelle, comprenant une zone d'habitat, est donc inscrite dans le Plan d'urbanisme de détail de 1999⁴⁷.

Cette ambition est accompagnée par l'annonce d'une série de projets d'infrastructures de grande envergure, portés par le président Abdoulaye Wade. Son élection en 2000 marque la première alternance politique du Sénégal après 40 ans de règne ininterrompu du parti socialiste et déclenche le début d'une transition vers un régime économique libéral. Connu pour son « appétit pour les infrastructures⁴⁸ », la présidence de Wade pose au moins les fondements de plusieurs projets ambitieux qui changent le visage de la région dakaroise et qui impactent les dynamiques d'urbanisation entre Dakar et Diamniadio : l'autoroute à péage, reliant Dakar, Diamniadio et l'Aéroport international Blaise Diagne (AIBD) (mise en service en 2013), mais aussi la construction d'un port minéralier à Bargny sont dus au gouvernement de Wade.

46. M. Diongue, « Périurbanisation différentielle : mutations et réorganisation de l'espace à l'est de la région dakaroise (Diamniadio, Sangalkam, Yéné), Sénégal », thèse de doctorat, Université Paris 10, 2010.

47. Le document définit l'objectif de démarquer une zone de 4 000 hectares afin d'y installer des zones d'habitat (73 000 personnes à l'horizon de 2025), d'activités économiques, des infrastructures de transport et d'équipements.

48. F. de Jong et V. Foucher, « La tragédie du roi Abdoulaye ? Néomodernisme et Renaissance africaine dans le Sénégal contemporain », *Politique africaine*, 2010, vol. 118, n° 2, p. 192.

La volonté de promouvoir l'émergence économique à travers la création de pôles urbains⁴⁹ et d'infrastructures est ancrée dans le régime du Président Wade. En 2000, c'est une zone d'aménagement concerté de 2 500 hectares qui est retenue, en 2004, pour un financement par le fonds américain *Millenium Challenge Account* (MCA) afin de mettre en place une plateforme industrielle, la plateforme millénaire de Diamniadio. Les objectifs de cette entreprise se calquent sur ceux du projet de ville inscrit dans le Plan d'urbanisme de détail de 1999. Dans le but d'insérer le Sénégal dans la compétition autour des investissements internationaux après quatre décennies de règne socialiste, Wade sollicite de multiples financements internationaux et les met en concurrence : lorsqu'il autorise, en 2005, la société privée dubaïote Jebel Enterprise à réaliser sur le même site, une zone économique spéciale intégrée (ZESI), le MCA se retire du financement de la plateforme millénaire.

Finalement, ni la plateforme millénaire soutenue par le fonds américain, ni la ZESI portée par Jebel Enterprise ne voient le jour. Cependant, cette série d'initiatives d'action publique démontre que le territoire de Diamniadio est au cœur des politiques d'aménagement de la région dakaroise, depuis plus de deux décennies. Seulement quelques mois avant l'élection de son successeur Macky Sall, Wade souligne sa vision de « faire de Diamniadio un des pôles les plus attractifs du pays d'ici quelques années⁵⁰ ». Par ailleurs, le président Wade alimente la fantaisie d'une « nouvelle ville moderne, future capitale politique et administrative du Sénégal⁵¹ », qu'il envisage non pas à Diamniadio, mais dans sa région d'origine, à Lompoul-Diogo, située entre Dakar et Saint-Louis.

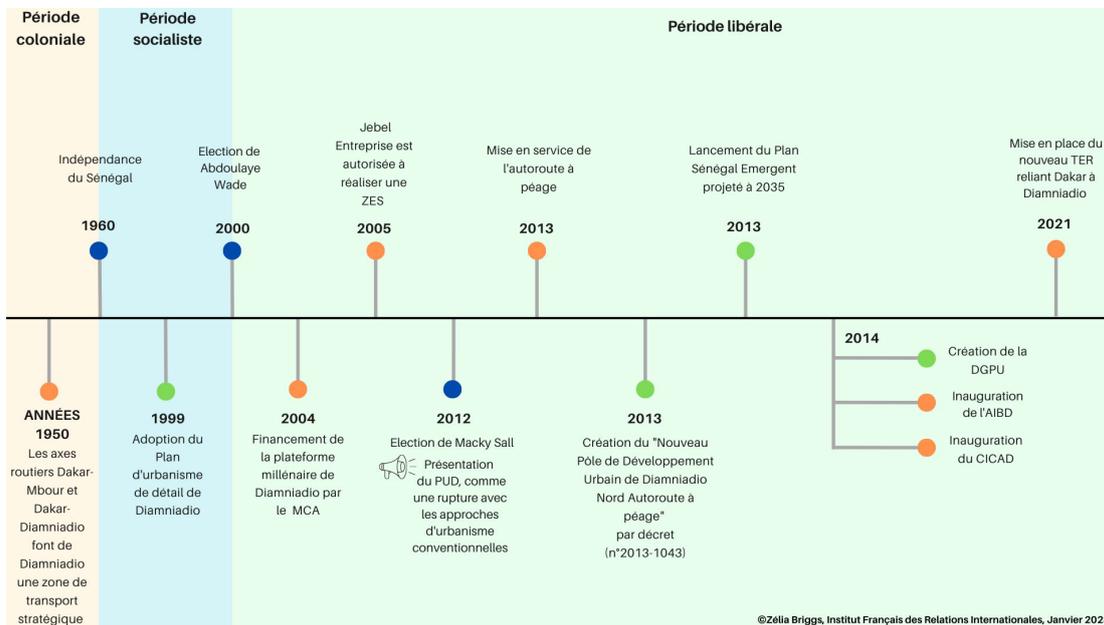
Ces différentes idées urbaines imaginées, amorcées et concrétisées par Wade, sont reprises et mises à jour par son successeur Macky Sall qui promeut à son tour le développement urbain comme moteur de l'économie émergente sénégalaise.

49. La mission de faire de Diamniadio un pôle urbain est également inscrit dans le Plan d'urbanisme de Dakar horizon 2025, adopté en 2005 et révisé en 2009. Dans cette révision, six « pôles de développement » sont prévus, y compris le pôle « Diamniadio-Sébikotane-Yène ».

50. D. Diop et A. S. Timéra, *Diamniadio. Naissance d'une nouvelle ville : enjeux et défis d'une gouvernance durable*, Dakar, L'Harmattan, 2018, p. 83.

51. M. M. Diakhate, *L'aménagement du territoire au Sénégal. Principes, pratiques et devoirs pour le XXI^e siècle*, Dakar, L'Harmattan, 2011, p. 125.

Graphique 4 : Les projets d'aménagement autour de Diamniadio



Le nouveau pôle urbain – la continuité d’une politique d’aménagement du territoire par le haut

Entre la cité administrative et l’unique projet résidentiel jusqu’alors finalisé du pôle urbain de Diamniadio, la SD City, se trouve une grande affiche démontrant le président Macky Sall qui s’adresse à la population sénégalaise et aux investisseurs : « Ceci est mon legs pour les générations futures » (voir photo 1). La mise en place du PUD, tel qu’il est déterminé à travers le décret n°2013-1043, est présentée comme un projet phare du mandat de Macky Sall. À travers la communication politique autour du pôle urbain de Diamniadio, la présidence véhicule une double rupture à la fois avec les formes d’urbanisme conventionnel et le régime politique précédent.

Photo 1 : Macky Sall « Ceci est mon legs pour les générations futures »



© S. Schlimmer, Diamniadio, juin 2022

Une continuité apparaît également au niveau des approches de gouvernance de ces méga infrastructures qui s'articulent fortement autour de la figure du président. Non seulement, Wade et Sall utilisent le projet de ville nouvelle à Diamniadio pour laisser des empreintes politiques et territoriales fortes. Mais à travers ces « grands projets du chef d'État⁵² », ils consolident également des processus de décision verticaux, qui n'impliquent les collectivités locales qu'à la marge. Le PUD est créé et géré par décret (voir supra) qui le déclare d'utilité publique. Ce dispositif permet à la présidence de gouverner sur cette zone sans avoir à impliquer ni les acteurs décentralisés, tels que les communes, ni les ministères en charge des questions urbaines. Des organes de gestion sont établis explicitement pour faciliter et accélérer la mise en œuvre des décisions de la présidence. En 2014, un décret ordonne la création de la Délégation générale de promotion des pôles urbains (DGPU). Cet organe directement rattaché à la présidence a pour mission de promouvoir et de gérer le PUD⁵³ tout en exécutant les décisions présidentielles. La DGPU constitue l'interface directe avec les investisseurs souhaitant acquérir du foncier et mettre en œuvre des projets au sein du périmètre du PDU.

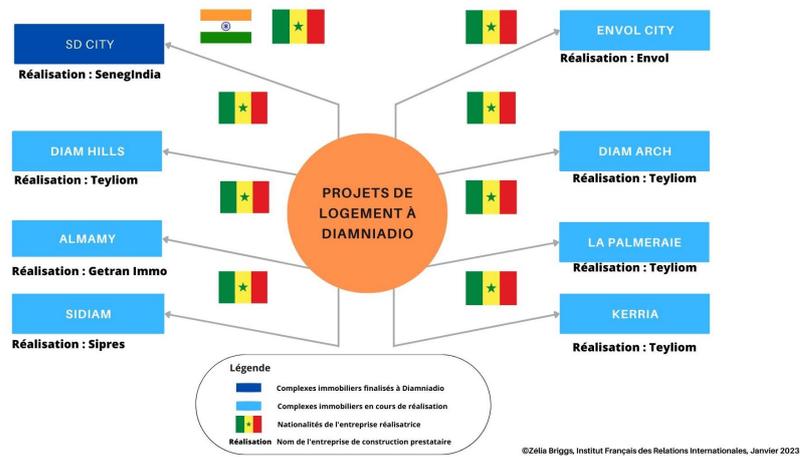
Pour réaliser son principal projet urbain, Macky Sall s'entoure également d'une diversité d'acteurs privés et essentiellement internationaux qui représentent à leur tour une cartographie complexe d'acteurs visant à déployer leurs intérêts et leur expertise. Un parc industriel, situé au nord-ouest du PDU et financé par la Banque chinoise d'import-export est construit par le groupe de construction CGC Overseas. Des entreprises françaises spécialisées dans les infrastructures, y compris numériques, réalisent des plans d'aménagement et soutiennent l'initiative encore incertaine du projet de ville intelligente Diamniadio (« Smart City Diamniadio⁵⁴ »). Puis, un nombre important d'infrastructures est financé, réalisé ou du moins finalisé par des acteurs turcs. Après avoir érigé le premier bâtiment du PUD, le CICAD, dans un délai de seulement onze mois, l'entreprise de construction turque Summa ne quitte plus Diamniadio et réalise un nombre important des bâtiments les plus imposants (cf. graphiques 5 et 6).

52. M. M. Diakhate, *L'aménagement du territoire au Sénégal. Principes, pratiques et devoirs pour le XXI^e siècle*, p.108, *op. cit.*

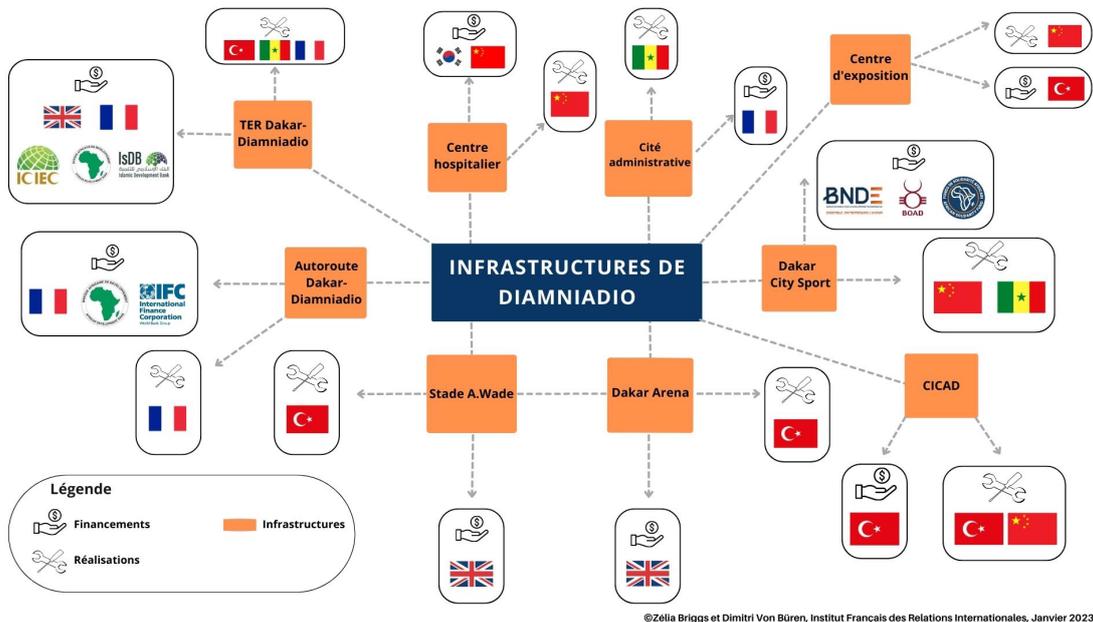
53. La DGPU est en charge de la gestion et de la promotion de deux pôles urbains, à savoir le PUD et le pôle urbain du Lac Rose.

54. « Smart Diamniadio : lancement de la plus grande ville nouvelle d'Afrique de l'Ouest », *Tactis*, disponible sur : www.tactis.fr (consulté le 28 novembre 2022).

Graphique 5 : Infrastructures phares du PDU et leur financement



Graphique 6 : Les projets immobiliers au sein de la communauté de Diamniadio



L'implication étroite de la Turquie dans la réalisation des superstructures du PDU reflète ses relations intensifiées avec le Sénégal. Macky Sall et son homologue turc Recep Tayyip Erdoğan réaffirment régulièrement leur intérêt mutuel à renforcer leur partenariat économique. La Turquie est considérée comme un partenaire privilégié qui représente une alternative attractive aux relations complexes avec des partenaires traditionnels porteurs⁵⁵.

55. N. Ertürk, « La MAE sénégalaise, Sarr: "La Turquie est un partenaire privilégié du Sénégal" », *Anadolu Agency*, 15 mars 2022.

Plusieurs résultats ressortent de cette analyse de la trajectoire des politiques d'aménagement à Diamniadio qui peuvent alimenter les discussions sur les villes nouvelles au Sénégal, comme ailleurs. Premièrement, le cas de Diamniadio permet de nuancer le discours sur les villes nouvelles comme des constructions *ex nihilo* et cloisonnées. Les initiatives de transformation de la commune de Diamniadio en un hub économique et urbain régional remontent au moins jusqu'à la fin des années 1990 et forment une véritable trajectoire de politique urbaine. Ces différents projets d'aménagement territorial ont d'ailleurs toujours été pensés par rapport à l'évolution de la capitale de Dakar. Il serait donc erroné de concevoir le PUD comme une ville clé en main, détachée de son environnement urbain. Ce pôle contribue plutôt à une dynamique de métropolisation de la région dakaroise.

Le projet de construire à Diamniadio une ville nouvelle est enfin utilisé par Macky Sall tout comme par Abdoulaye Wade comme un instrument (géo)politique pour attirer et mettre en compétition l'intérêt des investisseurs étrangers et pour mobiliser le soutien des électeurs qui sont concentrés dans la région dakaroise⁵⁶. Ce statut de priorité des projets urbains autour de Diamniadio dans les mandats des deux présidents se traduit par une forte concentration du pouvoir sur l'aménagement territorial au sein de la région dakaroise et plus largement, autour de la figure du président. Ce présidentielisme se décline, en effet, en une série de « grands projets de chefs d'État », y compris le site de méga infrastructures que représente le PUD. La mise à l'écart des acteurs des collectivités territoriales dans la fabrication et la mise en œuvre du PUD impacte son appropriation par les citoyens et consommateurs ciblés.

Photo 2 : Centre d'exposition international à Diamniadio



© S. Schlimmer, 2022 : préparation du Salon international de la construction, des finitions et des infrastructures (16-18 juin 2022) au Centre des expositions de Dakar Diamniadio

56. Entretien avec un représentant d'une organisation non-gouvernementale, Dakar, le 8 juin 2022.

La mise en œuvre discontinuée d'une fantaisie urbaine

Presque dix ans après l'adoption du décret portant sur la création du « nouveau Pôle de développement urbain de Diamniadio Nord autoroute à péage », le nombre des chantiers finalisés reste limité. De grandes infrastructures, telles que le nouveau stade Abdoulaye Wade aux couleurs éclatantes, la cité administrative ou l'imposante Maison des Nations Unies, sont reliées par des routes goudronnées. Entre ces bâtiments épars qui se situent à plusieurs centaines de mètres les uns des autres se trouvent des espaces vides et quelques chantiers en cours de construction. Les distances entre les différents sites sont parcourues par voiture ou motorcycle et la rencontre de piétons reste l'exception. Si l'existence de constructions et d'infrastructures routières est indéniable, l'absence d'habitants et de lieux sociaux, autrement dit de vie urbaine quotidienne est criant, ce qui empêche le visiteur de concevoir ce paysage quelque peu austère comme une future ville animée. Il s'agit dans cette partie de revenir sur l'appropriation limitée du PUD. Celle-ci s'explique premièrement par le décalage entre les grandes visions urbaines du gouvernement d'une part, et les besoins en termes d'infrastructures sociales des habitants de la ville, d'autre part. Deuxièmement, ce qui affecte la réalisation du PUD est la gouvernance et le transfert des compétences en matière d'aménagement du territoire et d'allocation des terres, des collectivités à l'État central.

« Le chef d'État a mis la charrue avant les bœufs⁵⁷ » : une appropriation locale limitée

Depuis 2018, le quartier administratif du PUD et plus particulièrement la « sphère ministérielle 2 » sont relativement animés du lundi au vendredi entre huit et dix-sept heures. À ce jour, sept ministères ont dû déménager leurs locaux de Dakar à Diamniadio et huit administrations supplémentaires doivent suivre ce mouvement⁵⁸. Pendant la semaine, la sphère ministérielle devient le poumon social et économique, lorsque des agents ministériels majoritairement basés à Dakar travaillent, consomment et se déplacent au sein du PUD. La sphère est équipée d'une supérette, de cafétérias et d'autres espaces de service et de vente. À la fin de l'après-midi et du vendredi au dimanche, la ville reprend son caractère fantôme.

57. Entretien avec un agent travaillant dans le secteur événementiel à Diamniadio, le 13 juin 2022.

58. Entretien avec un agent de la SAFRU, le 8 juin 2022.

Dakar – un dortoir des agents publics de Diamniadio

La décision du gouvernement sénégalais de déplacer une partie de l'administration à Diamniadio a fait l'objet de controverses⁵⁹ : l'absence de moyens de transport pratiques et abordables est un premier point critique. Avant la mise en place du nouveau train express régional (TER), en 2021, reliant Dakar avec Diamniadio⁶⁰, les agents publics n'avaient que deux options ayant chacune des inconvénients. Un bus professionnel gratuit a été mis en place mais, en récupérant les agents dans leurs différents lieux d'habitation, celui-ci fait des détours et provoque des retards. La plupart des agents effectuent donc le trajet Dakar-Diamniadio-Dakar avec leurs véhicules privés ou en covoiturage, cependant ils sont confrontés à des frais considérables, alors que la gare de TER de Diamniadio est encore dépourvue d'un système de transport de rabattement régulier⁶¹.

La difficile mise en place des logements, des infrastructures et d'une vie urbaine

La question du transport est d'autant plus importante que le PUD ne propose pas de conditions de logement suffisamment satisfaisantes pour inciter les agents dakarois à s'installer à Diamniadio. Le manque d'infrastructures de base (électricité, eau, assainissement), mais aussi de services de santé et sociaux tels que les écoles et les hôpitaux⁶², empêche ces usagers temporaires du PUD de se projeter dans une vie résidentielle à Diamniadio et de quitter Dakar.

L'offre de logements sociaux a été au cœur des premières annonces de promotion faites au sujet du PUD. En tant qu'instrument de mise en œuvre du PSE, la provision de logements ciblant les couches sociales moins aisées était au départ au centre du pôle urbain tel qu'il était pensé par Macky Sall⁶³. Aujourd'hui, la zone reste principalement inhabitée et le peu de projets résidentiels qui voient le jour ciblent plutôt les classes moyennes et plus aisées. Malgré l'enthousiasme initial des agences immobilières et des promoteurs, peu de projets ont été finalisés. Seule l'entreprise SenegIndia

59. « Déménagement des ministères à Diamniadio : La Cnts demande des mesures d'accompagnement », *Le Quotidien*, 2 juillet 2018.

60. M. Ba, « Sénégal : le TER, cadeau de Noël de Macky Sall », *Jeune Afrique*, 27 décembre 2022.

61. La société Dakar Dem Dikk propose des trajets entre le terminus du TER à Diamniadio et les différents sites du PUD, notamment en semaine.

62. Entretien réalisé avec un agent cadre de la Société d'aménagement du foncier et de rénovation urbaine, Dakar, le 8 juin 2022.

63. Même dans les projets d'aménagement promus par le gouvernement d'A. Wade, la fourniture de logements sociaux était un aspect important : 400 000 habitants devaient être logés au sein de la plateforme de Diamniadio.

qui porte le complexe résidentiel SD City en face de la sphère ministérielle a finalisé un premier volet de son projet. L'entreprise a pris le soin de mettre en place elle-même les infrastructures de base (électricité, eau, assainissement) afin d'offrir à ses clients des conditions d'habitat convenantes. Néanmoins, la plupart de ces appartements ne sont pas habités. Certaines unités sont louées occasionnellement lors d'événements (sportifs, conférences, etc.) à Diamniadio, d'autres ont été achetées par des étrangers ou par des membres de la diaspora sénégalaise qui ne résident pas sur place.⁶⁴

Le manque d'infrastructures publiques, mais aussi les conditions de construction difficiles – le sol de Diamniadio étant composé d'argile gonflante qui entraîne des coûts de construction plus importants – ont découragé certaines entreprises immobilières. Ainsi explique une agente immobilière : « Diamniadio est une ville fantôme. Au début, nous étions tous enthousiastes à l'idée d'investir dans le nouveau pôle urbain. Mais aujourd'hui, si vous voulez encore finaliser votre projet, il vous faut beaucoup d'argent⁶⁵ ». Cette réaction critique souligne le doute et la désillusion qui entourent le potentiel du projet de PDU d'offrir une réelle alternative urbaine.

Le décalage entre la construction des méga infrastructures d'une part et la faible appropriation du site urbain par les agents publics et les propriétaires immobiliers laisse l'observateur du PUD songeur. Le transfert de certains ministères est une première tentative d'entraîner un mouvement de populations vers Diamniadio. L'ouverture de la Maison des Nations Unies qui est censée regrouper l'ensemble des 1 800 agents issus d'une trentaine d'agences des Nations Unies actuellement basés à Dakar, s'inscrit dans la même veine. Le manque de logements, d'écoles et de vie sociale correspondant aux standards de la diplomatie internationale provoque une forte réticence de la part des expatriés de s'installer au PUD qui envisagent des options alternatives⁶⁶.

Si le déplacement des administrations nationales et internationales est une initiative pour stimuler la « fixation » de la population dakaroise à Diamniadio, elle provoque pour l'instant l'effet inverse : Diamniadio a été conçue pour éviter l'effet dortoir entre les zones périurbaines et le centre-ville de Dakar, mais la capitale est devenue une « chambre à coucher » pour les agents publics dont le lieu d'affectation est Diamniadio.

L'appropriation locale limitée du PUD ne se mesure pas seulement à travers la consommation des services urbains au sein des périmètres du pôle.

64. Entretien avec un agent de l'entreprise SenegIndia, Dakar, le 16 juin 2022.

65. Entretien avec un agent de l'entreprise immobilière Sipres, Dakar, le 16 juin 2022.

66. Une option prise en considération est de s'installer sur la côte à Sali et de faire les allers-retours entre Diamniadio et Sali. Entretien avec un agent des Nations Unies, Dakar, le 15 juin 2022.

La mise en œuvre doit également être étudiée au regard des relations entre le PUD avec les acteurs des communes avoisinantes, auxquelles il s'impose. Ces relations sont marquées par de fortes incertitudes concernant la gouvernance et par des tensions autour de l'accès au foncier.

Décentralisation vs prérogatives de l'État central : Enjeux de gouvernance et du foncier

Le statut du PDU en tant qu'entité politique et administrative, ainsi que ses relations avec les communes avoisinantes restent flous. En déterminant une zone de 1 644 hectares qui est ensuite déclarée d'utilité publique, le gouvernement procède à un isolement administratif du pôle urbain. Le pouvoir de décision en matière d'aménagement territorial revient alors à l'État central et, plus précisément, à la présidence, représentée par la DGPU.

Une ville sans maire ? La difficile question de la gouvernance du PUD

Les municipalités locales ne disposent pas de l'autorité sur les activités d'aménagement et surtout d'allocation des terrains sur la zone récupérée par l'État central. C'est la DGPU agissant au nom du président de la République qui reçoit, étudie et tranche sur les projets d'investissement présentés au pôle urbain. D'autres structures indépendantes représentant la vision du chef de l'État, telles que la Société de gestion des infrastructures publiques des pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose (SOGIP), en charge de la coordination des infrastructures publiques et l'Agence de gestion du patrimoine et du bâti de l'État, responsable de la sphère ministérielle, participent aux décisions prises et contribuent au chevauchement des compétences.

Cet isolement administratif allant de pair avec la recentralisation du pouvoir sur la gestion territoriale conduit à une confusion politique, mais aussi à des tensions sociales, en particulier autour de l'accès au foncier et son contrôle. Les acteurs municipaux et la société civile soulignent ne pas avoir été impliqués dans les décisions clés autour de la réalisation du PUD⁶⁷. Ces choix comprennent par exemple la définition des paramètres territoriaux du pôle mais aussi les réflexions autour du statut administratif et politique du pôle et ses relations avec les municipalités environnantes. Les leaders municipaux décrivent une incertitude en ce qui concerne leurs fonctions et responsabilités. Le PUD s'étend sur une partie de leurs anciens territoires : ainsi, il n'est pas clair, par exemple, quelle structure est chargée de la collecte des impôts et des taxes notamment

67. Cette information ressort de plusieurs entretiens avec des représentants d'association et du mouvement politique des jeunes « Y en a marre », réalisés respectivement le 16 et le 17 juin 2022 à Bargny et à Dakar.

ceux issus des activités des diverses entreprises étrangères, dont une partie devrait être reversée aux collectivités.⁶⁸

Se pose ensuite la question de la représentation politique et de la formation institutionnelle au sein du PUD. Une ville nouvelle nécessite-t-elle d'un nouveau maire et d'une municipalité à part entière ? Une fois que la mission de la DGPU sera achevée, quel statut administratif et politique aura cette ville nouvelle ? Dix ans après le lancement du projet du PUD, la question de la représentation politique des citoyens qui vivent, travaillent et se déplacent au sein du pôle urbain est encore ouverte. Comme le souligne un agent de la municipalité de Diamniadio : « les citoyens – bien qu'ils soient aussi des électeurs – n'ont aucun accès politique au pôle urbain, puisqu'il n'a pas de maire⁶⁹ ! ». La structure politique du PUD n'est ainsi pas déterminée. En 2018, la DGPU commande un rapport à un expert juriste ayant circulé dans les organisations internationales et qui a pour mission de rédiger un rapport dégagant différents modèles de gouvernance pour cette ville nouvelle. Plusieurs propositions sont alors formulées. Il s'agit 1) de former une administration conjointe où les responsabilités seraient réparties sur différentes municipalités, 2) d'une approche collective où les mairies partagent l'ensemble des fonctions et 3) de la création d'une toute nouvelle mairie exclusivement en charge du PUD. Quatre ans après la remise du rapport à la DGPU, aucune décision n'est encore prise. À l'instar de nombreux projets de construction au PUD, la question de la gouvernance est en suspens.

Des enjeux fonciers multiples

Le renforcement institutionnel et du pouvoir présidentiel s'observe ensuite dans le secteur foncier qui représente le fondement de ce projet urbain⁷⁰. La compétence de gestion et d'attribution foncière qui constitue, depuis l'adoption de la politique de décentralisation, une prérogative des collectivités, est de nouveau inscrite dans les missions de l'État central, au nom duquel le terrain est immatriculé⁷¹. La distribution des titres fonciers aux investisseurs qui versent à l'État une somme symbolique de 270 FCFA par mètre carré et par an, est exclusivement gérée par la DGPU sous la supervision directe de la Présidence. Toutes les propositions impliquant un transfert de plus de 2 500 hectares de terres nécessitent une approbation directe par le président lui-même.

68. Entretien avec un agent de la mairie de Bargny, le 17 juin 2022.

69. Entretien avec un agent de la mairie de Diamniadio, le 14 juin 2022.

70. S. Schlimmer, « Gouverner les villes africaines. Panorama des enjeux et perspectives », *Études de l'Ifri*, Ifri, février 2022, disponible sur : www.ifri.org.

71. République du Sénégal, « Décret 2014-968 du 19 août 2014 », Dakar, 2014.

Depuis l'annonce du projet de PUD, entraînant l'attente d'une augmentation de la valeur foncière, les transactions et la spéculation dans les zones avoisinantes se sont multipliées⁷². L'implantation du PUD et l'imposition de nouvelles frontières ravivent des conflits fonciers intercommunaux, notamment entre les municipalités de Bargny et de Diamniadio. Alors que les dirigeants de Bargny se plaignaient de l'expansion de la commune voisine de Diamniadio sur leur territoire depuis la création de cette dernière⁷³, ces tensions se sont amplifiées depuis l'arrivée du projet du PDU. Pour réguler ces conflits, les frontières administratives des municipalités concernées sont redessinées et consolidées par décret présidentiel⁷⁴. Cette imposition de nouvelles limites communales constitue un exemple supplémentaire des prises de décisions administratives verticales à Diamniadio.

Des conflits fonciers se multiplient également au Sud-Est du PUD entre les investisseurs portant des projets le long de la frontière de la zone et les propriétaires fonciers issus de la commune avoisinante de Bargny. Ces derniers revendiquent les droits fonciers légitimes le long de cette partie de la frontière du pôle urbain⁷⁵.

En plus des conflits frontaliers, des expropriations ont eu lieu au sein du périmètre du PUD afin de permettre la mise en œuvre du projet. Des recherches démontrent que les terrains du site du projet ont été utilisés avant la démarcation des limites du PUD. Il s'agit d'anciennes terres d'agriculture saisonnière cultivées selon des normes coutumières par les agriculteurs bargnois, ces terrains avaient alors déjà fait l'objet de projets de lotissements et des titres fonciers avaient été approuvés et accordés. À la suite de la création du PUD par décret, ces terrains sont devenus inaccessibles pour les détenteurs de ces titres ainsi que pour les agriculteurs.

L'insécurité des droits d'accès au foncier par les habitants des communes environnantes dans un contexte où la spéculation et l'investissement fonciers deviennent une activité économique attractive, est un enjeu central de la mise en œuvre du PUD. Non seulement ce marché foncier implique des intérêts politiques et économiques, mais il reflète également des inégalités socio-économiques entre les habitants des communes d'une part, et les investisseurs et spéculateurs d'autre part.

72. P. Lavigne Delville et A. Sow, « La ville nouvelle de Diamniadio (Sénégal) », dans B. Bon, E. Denis, C. Simonneau, *Conversions ordinaires des usages des sols liées à l'urbanisation dans les Suds. Habitation, capitalisation, mutations de l'agriculture. Volume 2. Études de cas*, Paris, Comité technique Foncier & développement, p. 36-44.

73. La création de la commune de Diamniadio en 2002 résulte d'une division administrative de la commune de Bargny (créée en 1981) et implique une perte d'une partie du territoire de cette dernière.

74. Un projet de décret est élaboré en 2021 pour redessiner et fixer les limites administratives et territoriales de plusieurs collectivités dont la commune de Diamniadio.

75. Entretien avec un agent de la DGPU, Diamniadio, le 14 juin 2022.

Cette centralité des enjeux fonciers marque les missions des agents de la DGPU. La médiation et la résolution de ces tensions se situent au cœur des déplacements hebdomadaires des équipes dont les bureaux – l’ironie le veut – se situent à Dakar et non pas à Diamniadio.

Enfin, ces enjeux fonciers alimentent la question de la gouvernance du PUD. En extrayant le foncier de quatre communes pour l’immatriculer au nom de l’État, les acteurs du gouvernement central – et la présidence en particulier – s’adjugent du pouvoir de décision principal sur le pôle urbain alors que les acteurs des communes perdent leurs compétences en matière de gestion et d’administration foncière.

La mise en œuvre de l’initiative du PUD est rythmée par des retards de livraison, un manque de transparence⁷⁶, des décisions verticales et une faible appropriation du projet par la population, y compris les passagers temporaires et les résidents des municipalités voisines. Si les variables de cette implémentation discontinuée sont multiples, les enjeux de gouvernance représentent un facteur clé. La réalisation du PUD repose sur des décisions du cercle présidentiel qui semble prioriser les liens avec le secteur privé, notamment étranger, au détriment de la participation des municipalités et populations locales.

76. Entretien avec plusieurs acteurs privés concernant l’allocation des marchés.

Conclusion

Les villes nouvelles sont en vogue, et pas seulement sur le continent africain. De Dakar à Dubaï, les gouvernements se livrent une surenchère de projets urbains futuristes composés d'infrastructures toujours plus extravagantes. Parmi les pays africains, le Sénégal est l'un des promoteurs de cette approche urbaine dont l'édition la plus récente – l'annonce de l'*Akon City* porté par le chanteur sénégalais Akon – a fait couler beaucoup d'encre⁷⁷. Cet engouement pour les mégaprojets d'infrastructure urbaine sur le continent africain est animé par la circulation d'idées, de modèles (d'urbanisme et architecturaux) et d'expertise depuis les pays d'Asie, du Moyen-Orient, mais aussi d'autres pays de la sous-région. Les villes nouvelles constituent effectivement une plateforme entre les territoires nationaux et l'économie internationale.

Malgré cette internationalisation de l'urbanisme, les projets de villes nouvelles doivent être analysés à la lumière des enjeux politiques nationaux. Loin d'être des dispositifs techniques et neutres, ces initiatives constituent des instruments politiques véhiculant des intérêts et des idées⁷⁸. Pour l'universitaire Aly S. Timera, la promotion des pôles urbains marque une nouvelle génération d'urbanisme au Sénégal, qui naît d'une forte volonté politique de rompre avec l'héritage colonial⁷⁹. Cet intérêt politique se traduit par des décisions verticales concentrées autour du président et de l'État central. La délimitation territoriale et administrative du PUD, l'extraction du foncier des communes ou encore la création d'organes de gestion spécifiques ont été décidées par décret et n'ont impliqué les collectivités concernées qu'à la marge. La construction de cette ville nouvelle est la suite d'une série de « grands projets du chef de l'État » entamée pendant le mandat d'Abdoulaye Wade et qui met en exergue la personne et le pouvoir décisif du président. Fremke van Noorloos et Marjan Kloosterboer argumentent que des projets de villes nouvelles sont davantage promus dans des régimes autoritaires⁸⁰. Si la pertinence de ce concept dans le cas sénégalais peut être discutée, la politique des villes nouvelles confirme l'hyper-présidentialisation du régime.

Si le PUD est effectivement un projet présidentiel, des acteurs du gouvernement central, en premier lieu le ministère de l'Urbanisme, ont pour

77. R. Ade, « Akon City toujours au point mort », *Deutsche Welle*, le 22 avril 2022.

78. Voir les travaux sur les instruments d'action publique en Afrique : P. Lavigne Delville, S. Schlimmer, « Saisir l'action publique en Afrique à travers les instruments. Avant-propos », *Revue internationale de politique comparée*, 2020, vol. 27, n°2-3, p. 9-32.

79. Entretien réalisé à Dakar, le 7 juin 2022.

80. F. van Noorloos et M. Kloosterboer, « Africa's new cities. Thee contested future of urbanisation », *Urban Studies*, 2018, vol. 55, n°6, p. 1223-1241.

objectif de développer une trentaine de pôles urbains supplémentaires, basés sur une approche a priori plus inclusive, en commençant par le pôle de Daga Kholpa. À travers ces infrastructures urbaines, le gouvernement sénégalais cherche non seulement à asseoir son pouvoir étatique territorial, mais aussi à tisser des liens avec de nouveaux partenaires (Turquie, pays du Golfe, Chine, etc.). Ainsi, les villes nouvelles doivent être conçues comme des projets éminemment (géo)politiques.

Enfin, et en raison de l'inscription étroite du PUD dans le projet politique du Président Sall ainsi que du caractère inachevé de ce mégaprojet urbain, de nombreux Sénégalais, y compris des experts du gouvernement, se posent la question du futur de cette ville nouvelle une fois son second mandat présidentiel terminé (2024). Même si Macky Sall n'a pas officiellement annoncé qu'il ne briguerait pas un troisième mandat, l'incertitude quant à la durabilité et au soutien politique apporté à Diamniadio existe. Cette étude démontre cependant que le PUD représente la suite d'une série de projets d'aménagement territoriaux et d'infrastructures prévus à Diamniadio depuis la fin des années 1990. Si le pôle urbain est l'empreinte politique de Macky Sall, les graines du projet avaient été semées avant le mandat de son prédécesseur Abdoulaye Wade. L'intérêt politique pour ce territoire stratégique va sans doute persister durant les futurs mandats présidentiels. En revanche, l'on peut s'interroger sur la conservation du label de « ville nouvelle » pour désigner les futures entreprises urbaines à Diamniadio.



27 rue de la Procession 75740 Paris cedex 15 – France

Ifri.org